BEECK Peinture Oleith Grund

Couche de fond résistant à l'absorption d'eau dans le système BEECK Oleith pour bois au niveau de la façade

1. Caractéristiques du produit

Couche d'apprêt à l'huile de lin et à l'huile standolisée, exempte de résine et à lasure blanche mate pour le traitement ultérieur avec BEECK Oleith Deck. Idéale pour les coffrages bruts en bois de conifère au niveau de la façade, ainsi que parois antibruit et antivue et avant-toits. Une couche d'apprêt simple ou double avec la peinture BEECK Oleith sur bois brut ou imprégné. Après essai préalable, utilisable aussi comme pont d'adhérence sur anciennes couches de peinture solides à base d'huile ou de de résines alkydes. Couche de finition colorée avec BEECK Oleith Deck.

1.1. Composition

- Solution sicativée à base d'huiles standolisées végétales et de sève d'arbre, exempte de résines (par ex. résines alkydes)
- Matières de remplissage minérales et agents de matage silicatés hautement poreux comme pont de silicification
- Dissous dans des huiles esthétiques et des solvants sans aromates, protection du film

1.2. Caractéristiques techniques

1.2.1. Aperçu

- Application sur les façades
- Les propriétés hydrophobes et affermissantes réduisent le gonflement fort du bois et les efflorescences.
- Ouvert à la diffusion pour le séchage après humidification
- Pouvoir élevé de pénétration grâce à des huiles de lin à poids moléculaire bas, n'a pas tendance à s'écailler.
- Pont d'adhérence sur bois denses et anciennes couches de peinture solides
- Support optimal de silicification pour BEECK Oleith Deck
- A traiter de façon rationnelle

1.2.2. Valeurs caractéristiques importantes sur le plan de la physique

Paramètres	*Valeur*	*Conformité*
Densité $_{20°C}$:	+/- 1,02 kg / L	
dyn. $_{20°C}$:	Coupe consistométrique +/- 36 s 3-mm	ISO 2431
Valeur s_d (H_2O) :	< 0,5 m	DIN EN ISO 7783-2
Degré de brillance 85° :	mat (< 10)	DIN EN ISO 2813
Point de combustion :	61°C	
Teneur en COV (max.):	400 g / L	ChemVOCFarbV, cat. A / h

1.2.3. Teinte

- Lasure blanche. En cas de couches de finition colorées, la peinture BEECK Oleith doit être rafraîchie individuellement par l'ajout de max. 8% de couleur extérieure BEECK à base d'huile standolisée.

2. Traitement

2.1. Exigences en matière de support

- Le support doit être mouillable à l'eau, propre, sec, solide, stable et exempt de substances efflorescentes, colorantes, et susceptibles d'entraver l'adhérence ou de retarder le séchage. Application sur les planches de coffrage imprégnées non traitées ou non filmogènes en bois de conifère dans la zone de façade (sapin, épicéa, pin, mélèze, douglas), idéalement avec une surface brute, maniable.
- Prendre en compte ce qui suit : BEECK Oleith convient exclusivement, dans la zone de façade, pour les bois ou les constructions en bois qui supportent le gonflement et le retrait dus aux intempéries et liés à la formation de fissures lors d'un arrosage ou d'une projection d'eau (stabilité dimensionnelle limitée, DIN EN 927-1). Les épaisseurs de planche doivent donc être suffisantes et le raccord vissé doit permettre des modifications dimensionnelles sans tension. Une construction non solide ne peut pas être rendue résistante aux intempéries par les systèmes de couche poreuse. Non conçue pour les meubles de jardin, les équipements de jeux ou d'autres composants semblables sollicités mécaniquement ainsi que pour les charpentes ou les constructions en bois à stabilité dimensionnelle, par ex. les fenêtres (recommandation : peinture extérieure BEECK à l'huile standolisée.

2.2. Brève information relative à la structure standard

- ***Sur un coffrage non traité dans la zone de façade :***
  1 (à 2) couche(s) de fond avec la peinture Oleith BEECK, 2 couches avec Oleith Deck BEECK. Sur des bâtiments exposés(côtés sud et ouest) 3 couches de finition, tout comme sur les composants librement exposés aux intempéries, par ex. les avant-toits.

2.3. Support et prétraitement

- ***Bois (coffrage de planches imprégné non traité ou non filmogène dans la zone de façade) :***

BEECK Peinture Oleith Grund

- Conçue pour des coffrages de façade, des faces inférieures de toiture, des bois avec protection acoustique et visuelle installés correctement, suffisamment dimensionnés, de forme stable, ventilés et résistant aux intempéries (bois à stabilité dimensionnelle limitée selon DIN EN 927-1). L'idéal est un bois séché, légèrement érodé et présentant un fendillement dû au retrait; le cas échéant, l'arroser puis le faire sécher (humidité résiduelle). Prendre en compte la protection constructive du bois et la qualité du bois sans bleuissement, harmoniser la protection chimique du bois, selon DIN 68800 partie 3, avec le système de peinture et la classe de résistance. Humidité maximale du bois de conifère 15% Tenir compte des bois extérieurs riches en résine (par ex.mélèze) qui ont tendance à subir les conséquences de la résinose en cas de chaleur sur les côtés orientés vers le sud (arracher les poches de résine, les résinifications en surface ne sont pas compatibles avec la peinture). Appliquer le produit d'imprégnation éventuel sur tous les côtés, bien saturer les zones du bois debout, réimprégner ultérieurement les surfaces de coupe. Contrôler la construction (raccord vissé, ventilation), casser les arêtes, chanfreiner les surfaces de coupe inférieures en guise de bords d'égouttage, éviter l'exposition des bois équarris et des plinthes aux intempéries ainsi que les poches d'eau. Poncer, grenailler ou remplacer les bois friables, usés, brûlés au soleil ou grisés, à l'exception du noyau solide. Brosser ou grenailler de la meilleure manière possible les colorations solubles à l'eau, les points de décolorations brunâtres et les points de lixiviation, traiter avec un décolorant bois ou un anti-grisonnement usuel (contenant de l'acide oxalique), selon les prescriptions d'usine, faire sécher les surfaces (humidité résiduelle) et appliquer et échantillonner une double couche d'apprêt Oleith BEECK avec un intervalle de séchage suffisant. Enlever la saleté, les algues, etc.; si nécessaire,, traiter avec un fongicide BEECK. Arroser le bois raboté, le rendre rugueux ou le poncer grossièrement en vue d'une meilleure adhérence. Poncer en profondeur ou grenailler les anciennes couches de peinture à base de vernis, d'acrylique ou de résine, usées, fissurées, détachées et écaillées. Polir minutieusement les peintures à l'huile et à la résine alkyde adhérentes et huileuses et les lessiver si nécessaire, continuer à traiter directement avec la peinture Oleith BEECK. En raison de la diversité des anciennes couches de peinture, échantillonner dans une structure de couches complète. Pour des raisons esthétiques, il convient de préparer les surfaces partielles toujours uniformément, donc par ex. enlever complètement les restes partiels des anciennes couches de peinture sous les avant-toits d'une façade usée par les intempéries.
- ***Les supports inappropriés*** sont les bois horizontaux ou exposés aux intempéries, les bois sollicités mécaniquement et ceux qui sont en contact avec la terre. Prendre en compte la protection construction et éventuellement chimique du bois selon DIN 68800 partie 3 . Toutes comme les anciennes couches de peinture à faible adhérence, les bois exotiques, le chêne et les matériaux en bois sont inappropriés.
- ***Les supports*** **défectueux** exigent un procédé et un échantillonnage différenciés.

2.3.1. Entretien et post-traitement
Voir fiche technique BEECK Oleith Deck.

2.4. Instructions de traitement
2.4.1. Remarques générales

- Contrôler le caractère approprié du support au sens du VOB (voir 2.1 et 2.3). Prendre en compte ici la puissance absorbante, la résistance ainsi que la structure du support respectif. Echantillonner les surfaces décolorées, efflorescentes, exigeantes et critiques, par ex. les bois et anciennes couches de peinture décolorées. Garantir un traitement professionnel et un déroulement parfait du travail. Mettre à disposition des équipements de protection individuelle.
- Recouvrir soigneusement les surfaces qui ne sont pas à traiter - en particulier le verre, les appuis de fenêtre, les tubes de descente, les surfaces de l'enduit et du soubassement, les sols et les protéger contre les éclaboussures.
- Planche après planche et au cours d'une seule opération, appliquer une couche de peinture sur les surfaces qui se ferment sur elles-mêmes, éviter les chevauchements et les séchages.
- Ne pas procéder à un traitement en cas d'humidité, de risque de gel, sur des surfaces chauffées ou en plein soleil.
- Température de traitement minimale : +12°C. En vue du séchage, garantir une aération et une certaine chaleur (température ambiante), traiter les couches fraîches avec le plus grand soin. La lumière du soleil (rayons UV) favorise le séchage.
- Temps de séchage par opération : dans un climat normal, recouvrable après au plus tôt 48 heures, en cas de températures plus fraîches, temps de séchage minimal de 3-4 jours. Des temps d'attente prolongés sont avantageux. Pleinement manipulable après quelques jours dans un climat normal, éviter les surépaisseurs et les collages, par ex. dans les joints. Protéger les peintures extérieures fraîches contre la pluie, accrocher un film d'échafaudage ou procéder à un entreposage sous le toit avant le montage.

2.4.2. Application

- Traitement privilégie avec un pinceau plat ou une brosse. Un procédé par pulvérisation (basse pression haute pression, airmix) est possible, avec un pinceau plat, lisser soigneusement en couche fine dans un procédé "humide sur humide". En cas de traitement par pulvérisation, une application d'essai est conseillée. Eviter les dérives dues au vent. Risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes d'aspiration en cas de brouillard de pulvérisation huileux.
- Bien mélanger avant l'usage. En cas de couches de finition colorées, comme décrit dans la section 1.2.3, rafraîchir avec max. 8% de peinture extérieure BEECK à base d'huile standolisée.

BEECK Peinture Oleith Grund

- Appliquer en couche mince, sans raccords et uniformément dans le sens des fibres. Eviter les surépaisseurs, les bords gras et les coulées, étaler aussi avec soin sur des supports rugueux. Rafraîchir les surfaces fortement absorbantes et les bois de bout après +/- 10 minutes, expulser les excédents.
- Si nécessaire, diluer avec +/- 3% de diluant BEECK pour vernis.
- 1 à 2 couches de fond avec la peinture BEECK Oleith dans un intervalle de temps de 48 heures.
- Enlever les fibres de bois fixées après la couche de fond, poncer grossièrement les surfaces sans pression.

3. Consommation et formats d'emballage
Pour les bois rabotés, la consommation est de +/- 0,07 L et pour les coffrages bruts, de +/- 0,12 L de peinture BEECK Oleith par m² et opération. Déterminer le besoin exact sur la base d'une couche d'essai, étaler finement.
Formats d'emballage : 0,25 L / 0,75 L / 3 L / 10 L

4. Nettoyage
Avec un diluant BEECK pour vernis, nettoyer minutieusement les appareils, les outils et les vêtements souillés, immédiatement après usage.

5. Stockage
Fermé hermétiquement dans son emballage d'origine, ce produit peut se conserver pendant minimum 24 mois. Obturer hermétiquement les emballages entamés. Ne jamais transvaser dans des récipients gonflables sour l'influence de solvants.

6. Prendre en compte les indications de danger, les conseils de sécurité et les consignes sur l'élimination des déchets
Prendre en compte la fiche de données de sécurité CE. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Indications de danger : Nuisible pour les organismes aquatiques, effet sur le long terme. Consignes de sécurité : Conserver hors de portée des enfants. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Elimination selon les prescriptions réglementaires. Marquage particulier de certains mélanges : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau Contient de l'huile d'orange, le conservateur iodopropynyl butylcarbamate 3-Iod-2 Peut provoquer des réactions allergiques. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
Un risque d'incendie potentiel peut découler de l'utilisation de chiffons de nettoyage, de papiers ou d'autres matériaux destinés à l'absorption Après usage, collecter et éliminer les déchets en toute sécurité dans des conteneurs fermés et non inflammables.
- Codes déchets restes du produit : 080112
- GISCODE : Ö90

7. Explication
Avec ces informations techniques, nous voulons vous conseiller en raison de nos connaissances et de notre expérience pratique. Toutes les remarques sont sans engagement. Ces remarques ne déchargent pas l'utilisateur de contrôler lui-même le caractère adéquat du produit et la méthode de traitement en fonction du support. Sous réserves de modifications techniques au cours du développement du produit. Tout additif extérieur visant à teindre, diluer, etc. est interdit. Contrôler les teintes avant le traitement. Lors de l'apparition d'une nouvelle édition, cette fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications figurant dans les fiches de données de sécurité UE dans leur version actuelle sont des indications contraignantes pour la classification selon le règlement sur les matières dangereuses.

BEECK'sche Farbwerke GmbH
Gottlieb-Daimler-Straße 4
D-89150 Laichingen

info@beeck.com
www.beeck.com

Tél. : +49(0)7333 9607-11
Fax : +49(0)7333 9607-10